

Infolettre n°1 : Les dernières nouvelles du CNR

Madame, Monsieur,

A Marcoussis, le 8 septembre dernier, nous avons lancé le Conseil national de la refondation (CNR) autour du président de la République et de la Première ministre. Nouvelle méthode pour construire, ensemble et au plus près du terrain, des solutions aux problèmes cruciaux de l'avenir, le CNR s'est décliné en plusieurs formats ces dernières semaines.

En mettant l'expérience de l'utilisateur au cœur de la fabrique du service public, et en redonnant le pouvoir d'agir aux acteurs de terrain en construisant ensemble diagnostics et solutions, le Conseil national de la refondation prend tout d'abord le parti de se déployer sur le terrain. Les CNR territoriaux affichent une bonne dynamique.

- Après le lancement au Mans le 30 septembre et une première réunion à Craon le 8 octobre en présence du Président de la République et du Ministre de la Santé et de la Prévention, les réunions locales du CNR Santé ont démarré la semaine du 31 octobre. Trois réunions en moyenne sont prévues par département. Près de 300 réflexions et amorces de projets locaux sont attendues d'ici à la fin de l'année, couvrant un large nombre de bassins de santé. Les projets construits localement pourront recevoir un financement émanant de l'ARS de leur ressort géographique.
 - Les élus ou praticiens de santé peuvent organiser un CNR Santé, en s'adressant à la direction départementale de leur Agence régionale de santé, ou en se rendant sur le site internet du ministère de la Santé et de la Prévention.
- Pour le CNR « Notre école », près de 840 établissements scolaires ont d'ores et déjà démarré une concertation. Au total, ce sont près de 8 000 établissements qui vont ou veulent s'engager dans la démarche dans les prochains mois, ce qui représente 13 % du total des établissements en France. Les projets construits localement pourront recevoir un financement émanant du « Fonds d'innovation pédagogique », doté de 150 M€ pour 2023.
 - Les chefs d'établissement peuvent initier une démarche « Notre école », en lien avec l'équipe académique d'appui de leur rectorat.
- La préfiguration de France Travail suit son cours, avec neuf chantiers spécifiques qui font l'objet de groupe de travail (sur les conseillers, le diagnostic et l'orientation, les formations et les compétences...). Une sélection de dix territoire pilotes interviendra mi-novembre. Dans le même état d'esprit, des CNR territoriaux seront lancés prochainement autour des « freins périphériques » à l'emploi : service public de la petite enfance, mobilité, logement...

Pour construire ensemble des plans d'action, les CNR thématiques réfléchissent aux grandes transitions de notre époque, et bâtissent des stratégies ou des compromis innovants, en réunissant tous les acteurs pertinents.

Chaque ministère lance les travaux cet automne, avec un calendrier spécifique. A ce stade, deux CNR thématiques ont été lancés : la Fabrique du Bien vieillir, et le CNR Climat et Biodiversité.

La Fabrique du Bien vieillir a été lancée mardi 11 octobre par le Ministre des Solidarités, de l'Autonomie et des Personnes handicapées, Jean-Christophe Combe. Une dizaine d'ateliers citoyens seront organisés dans les territoires à partir du mois de novembre 2022, avec une répartition thématique. Un premier atelier citoyen s'est déroulé à Châlons-en-Champagne le 4 novembre. Il a porté sur la participation et la représentation des personnes âgées : comment peuvent-elles mieux se faire entendre auprès des professionnels qui les entourent, mais aussi dans leur commune ou la société dans son ensemble ? Cette concertation durera 6 mois, d'octobre 2022 à mars 2023, au niveau national et local, avec l'ensemble des acteurs.

Le CNR climat et biodiversité a été lancé vendredi 21 octobre, en présence de la Première ministre ainsi que de la Ministre de la transition énergétique et du Ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires. Cet exercice a vocation à nourrir le cadre de la planification écologique. Compte-tenu de l'ampleur des chantiers, il se décline en plusieurs ateliers thématiques. L'objectif est de déverrouiller certains blocages et d'aboutir à des compromis innovants. L'atelier transports, animé par le Ministre des Transports, Clément Beaune, a été lancé le 4 novembre à Noisiel, et a donné lieu à des échanges constructifs et concrets avec les parties prenantes. D'autres ateliers sont programmés, notamment en matière de biodiversité, d'alimentation, de production et de consommation. Une territorialisation se mettra en place dans les prochaines semaines, avec la préfiguration des nouveaux CRTE.

Les autres CNR thématiques seront lancés avant la fin de l'année : le CNR « Assises du Travail » et « Modèle productif et modèle social » d'ici la fin novembre. Les trois CNR thématiques évoqués lors du lancement à Marcoussis seront bientôt lancés : le numérique le 22 novembre, et le logement le 28 novembre, et la jeunesse directement par la Première ministre d'ici la fin de l'automne.

Les administrations déconcentrées, et notamment les préfetures, les ARS, et les Rectorats, sont mobilisées pour le bon déroulement, et la territorialisation de tous les CNR. Le Haut-Commissaire au Plan, François Bayrou, a appelé parlementaires et préfets à accompagner et à alimenter ces concertations locales, afin que chacun puisse se saisir de cette méthode nouvelle.

Une équipe de coordination au sein du Haut-Commissariat au Plan veille à la mise en place de la méthodologie, et sa bonne appropriation par les différents acteurs concernés. Toutefois, des imperfections demeurent, et les pratiques ont vocation à être constamment améliorées : les difficultés rencontrées, ainsi que les sollicitations des parties prenantes, peuvent être adressées au Secrétariat Général du CNR.

Un site internet dédié a été mis en ligne : conseil-refondation.fr. Mis à jour régulièrement, il permet à la fois de suivre les travaux des différents CNR, par le biais d'une newsletter et de pages dédiées, et de s'inscrire pour participer à des consultations ou des réunions locales.

Les premiers questionnaires ont fait l'objet d'analyses, qui ont été mises en ligne. Un second temps de consultation, plus spécifique et poussé, a été lancé dans la semaine du 7 novembre. Une restitution de ces questionnaires est prévue courant décembre.

En s'inscrivant sur ce site, les participants peuvent également être recontactés pour participer à un CNR territorial, proche de chez eux.

Le prochain CNR plénier se tiendra mi-décembre. Cette journée sera l'occasion de recréer un moment d'échanges directs, et de faire des présentations sur les trois thématiques identifiées lors du précédent CNR plénier de Marcoussis : la biodiversité, les inégalités sociales et la composition de la dépense publique. Enfin cette journée sera l'occasion de valoriser les démarches locales, et les projets concrets résultant de la méthode CNR.

En tant que parties prenantes du Conseil national de la refondation, votre participation et votre contribution seront déterminantes pour le succès de cette nouvelle méthode d'action publique, dont le CNR se veut le laboratoire. Nous sommes à votre disposition pour recueillir vos idées, vos propositions ou vos suggestions d'amélioration.

François Bayrou, Haut-Commissaire au Plan, Secrétaire général du Conseil national de la refondation

David Djaïz, Rapporteur général du Conseil national de la refondation